Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
DÉLIBÉRATION N° 2025/74

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DÉCEMBRE 2025

Date de convocation : 25 novembre 2025
Date d'affichage : 25 novembre 2025
Nombre de conseillers :

* en exercice : **27**
* présents : **24**
* votants : **27**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le **DEUX DÉCEMBRE** à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur François **HAMON**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : S. **AUTRET** –D. **BROUDIN** – J. **CLOAREC** – M. **COLLET** – K. **CORDIER** – A. **DELHAYE** – M. **GIREAULT** – L. **GOLIAS** – F. **HAMON** – A.S. **LE BRIS** – J.J. **LECHAUVE** – S. **LE PINVIDIC** – P. **LE VERGE** – Y. **LOHIER** – M. **MADEC-CLEÏ** – C. **MALGORN** – A. **MARTIN** – C. **MUSELLEC** – J. **PLUSQUELLEC** – M. **POULIQUEN** – R. **POULLAOUEC** – E. **ROUDAUT** –M. **ROUSIC** – G. **VANDERSTRAETEN-PERON**

ABSENTS : F. **BIHORÉ** – R. **GUICHETEAU** – S. **LE BIHAN**

PROCURATIONS :
M. Fabien **BIHORÉ** a donné pouvoir à Mme Martine **GIREAULT**
M. Romain **GUICHETEAU** a donné pouvoir à M. Alain **DELHAYE**
M. Sébastien **LE BIHAN** a donné pouvoir à M. Marc **ROUSIC**

****

M. Michel **MADEC-CLEÏ** a été nommé secrétaire de séance.

****

OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES – MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DÉCEMBRE 2025 **DÉLIBÉRATION N° 2025/74**

OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES – MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

A. Changement organisationnel au Service Enfance et Jeunesse :
Création d'un poste à temps complet de coordinateur(ice) enfance-jeunesse-éducation et suppression d'un poste à temps complet d'adjoint(e) au responsable du service Enfance et Jeunesse.

La politique enfance jeunesse éducation est un enjeu majeur pour la collectivité en réponse aux défis actuels et de demain. La collectivité souhaite porter avec ambition et dynamisme une véritable politique en la matière.

Il est de fait primordial de développer, de structurer, de promouvoir une démarche s'appuyant sur des axes stratégiques forts tels que :

- ✓ L'éducation, la formation, l'information, la prévention,
- ✓ La culture, le sport, l'éveil,
- ✓ La citoyenneté, le vivre ensemble,
- ✓ Le handicap, l'inclusion,
- ✓ La famille, la parentalité,
- ✓ L'intergénérationnel,
- ✓ L'environnement.

Dans ce cadre, il est proposé la création d'un poste de coordination enfance-jeunesse-éducation dont les missions principales sont déclinées comme suit :

- Participer à la définition des orientations stratégiques de la politique municipale en matière d'enfance, de jeunesse, d'animation et d'éducation,
- Impulser et mettre en œuvre la politique municipale en matière d'enfance, de jeunesse, d'animation et d'éducation et veiller à son pilotage opérationnel,
- Coordonner les dispositifs jeunesse,
- Encadrer les équipes, conseiller, fédérer, inspirer, innover,
- Garantir une gestion administrative et financière rigoureuse et optimale,
- Développer et animer le réseau partenarial (acteurs institutionnels, associatifs, scolaires, ...) tout en veillant à promouvoir le travail en transversalité, la coopération interservices et la créativité,
- Suivre et évaluer la politique municipale en matière d'enfance, de jeunesse, d'animation et d'éducation,
- Soutenir les initiatives et soutenir la participation des enfants et des jeunes,
- Communiquer sur les projets, les initiatives et les actions menées auprès des différents publics (enfants, familles, établissements scolaires, partenaires, institutions).

Ce poste vise également à l'harmonisation des pratiques, à répondre au plus près aux besoins des familles, des enfants, des jeunes et des différentes parties prenantes. L'objectif étant que chaque enfant, que chaque jeune devienne un adulte citoyen, responsable et puisse développer son esprit critique.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

Il est proposé de créer un poste de coordinateur(ice) enfance-jeunesse-éducation, à temps complet, à compter du 1er janvier 2026 de la façon suivante :

GRADES	CAT	Création d'un emploi permanent
Filière Animation ou Administrative **Mini : Animateur principal de 2ème classe** **Maxi : Attaché**	**B** **A**	**1**

D'autoriser, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, que cet emploi soit pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L 332-14 et de l'article L 332-8-2° du Code Général de Fonction Publique.

Aussi, il est proposé de supprimer le poste à temps complet d'adjoint(e) au responsable du service Enfance et Jeunesse et directeur(ice) ALSH.

B. Changement organisationnel Direction :

Création d'un poste à temps complet de Directeur(ice) Général(e) Adjoint(e) chargé(e) des Finances et des Ressources Humaines et suppression d'un poste à temps complet de Responsable du service Ressources Humaines finances,

Création d'un poste à temps complet de Responsable du pôle moyens généraux et suppression d'un poste à temps complet de Directeur(ice) Général(e) des Services adjoint(e) – Responsable des service généraux

Dans un contexte de consolidation de son organisation en lien avec les enjeux majeurs relatifs aux politiques publiques et à leurs déclinaisons à l'échelle locale et à l'échelle intercommunale, la collectivité souhaite se pourvoir d'une Direction Générale Adjointe spécialisée en matière de finances locales et de pilotage des Ressources Humaines permettant d'accompagner la Direction générale des services, les équipes des différents services municipaux et bien entendu les élus dans la mise en œuvre du projet politique en prêtant une attention particulière à l'efficacité du service rendu aux administrés.

Afin d'accompagner cette dynamique, elle confie à un cadre interne une mission de Direction générale adjointe. Cette mission vise à apporter un appui stratégique, transversal et opérationnel à la Direction générale des services, aux élus et aux équipes tout en maintenant les fonctions principales du poste actuellement occupé.

Il est de fait primordial de développer, de structurer, de promouvoir une démarche s'appuyant sur des axes stratégiques forts tels que :

- ✓ Assurer la suppléance de la Direction générale des services en matière de management, de coordination des services et relation avec le Maire et les élus pour toute prise de décision politique,
- ✓ Assister et conseiller la Direction générale des services et les élus,
- ✓ Assurer le reporting auprès de la Direction générale des services,
- ✓ Participer à la dynamique de groupe, à la cohésion d'équipe.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

Dans ce cadre, il est proposé :

1. La création d'un poste de Directeur(ice) Général(e) Adjoint(e) chargé(e) des Finances et des Ressources Humaines dont les missions principales sont déclinées comme suit :

- Suppléance de la Direction Générale des services,
- Appui à la décision de la Direction Générale des services, des élus,
- Pilotage de projets structurants en matière de finances et de ressources humaines,
- Gestion et/ou supervision des dossiers en matière de finances et de ressources humaines,
- Pilotage et management du service finances et ressources humaines.

Il est proposé **de créer, un poste de Directeur(ice) Général(e) Adjoint(e) chargé(e) des Finances et des Ressources Humaines à temps complet, à compter du 1er janvier 2026** de la façon suivante :

GRADES	CAT	Création d'un emploi permanent
Filière Administrative **Mini / Maxi : Attaché**	**A**	**1**

D'autoriser, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, que cet emploi soit pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L 332-14 et de l'article L 332-8-2° du Code Général de Fonction Publique.

2. La création d'un poste de Responsable du pôle moyens généraux dont les missions principales sont déclinées comme suit :

- Gestion et/ou supervision des dossiers du pôle moyens généraux.
- Pilotage de projets structurants en matière d'accueil de la population, d'état-civil, d'administration générale, de gestion des cimetières, de recensement de la population, d'élections politiques.
- Management du pôle Moyens généraux

Il est proposé **de créer un poste de Responsable du pôle moyens généraux, à temps complet, à compter du 1 er janvier 2026** de la façon suivante :

GRADES	CAT	Création d'un emploi permanent
Filière Administrative **Mini/Maxi : Attaché**	**A**	**1**

D'autoriser, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, que cet emploi soit pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L 332-14 et de l'article L 332-8-2° du Code Général de Fonction Publique.

Aussi, il est proposé de supprimer les postes à temps complet de :

- Directrice Générale des Services adjointe – responsable des service généraux
- Responsable du service Ressources Humaines finances

Au regard de ces changement organisationnels, le tableau des emplois et des effectifs est modifié et joint en annexe 1.
L'organigramme des services est modifié et joint en annexe 2.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, Chapitre 012.

Le dossier a reçu l'avis favorable des membres du Comité Social Territorial en date du 25 novembre 2025 et a été examiné en commission Ressources Humaines du 25 novembre 2025.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'approuver les créations et les suppressions de postes.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité des vingt-sept suffrages exprimés approuvent les créations et les suppressions de postes.

Secrétaire de séance
Michel **MADEC-CLEÏ**
Adjoint au Maire

Le Maire,

François **HAMON**

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Le Maire, - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Annexe 1

ETAT DU PERSONNEL - TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2026

EMPLOIS	Cat.	Grade minimum	Grade maximum	Emplois budgétaires	Observations	Grade pourvu	Effectifs pourvus ETP (temps partiel inclus) Agents fonctionnaires	Agents non titulaires	Total
EMPLOI FONCTIONNEL									
Directrice Générale des Services	A	DGS	DGS			DGS			
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Directrice Générale des Services	A	Attaché	Attaché principal	1		Attaché		1	1
Directeur du Roudour - Spectacles vivants professionnels	A	Attaché	Attaché principal	1		Attaché		1	1
~~Directrice Générale des Services Adjointe- Responsable des services généraux~~	~~A~~	~~Attaché~~	~~Attaché principal~~		**Suppression**	Attaché	1		1
Responsable du pôle moyens généraux	A	Attaché	Attaché	1	**Création de poste**				
~~Responsable service ressources humaines finances~~	~~A~~	~~Attaché~~	~~Attaché~~		**Suppression**	Attaché		1	1
Directeur(ice) Général(e) Adjoint(e) - Responsable service Ressources Humaines finances	A	Attaché	Attaché	1	**Création de poste**				
Responsable du service enfance jeunesse	B	Rédacteur territorial	Rédacteur principal de 1ère classe	1		Rédacteur principal de 1ère classe	1		1
Gestionnaire RH , paie et assistante comptable	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif principal de 2ème classe	1		1
Gestionnaire finances	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif territorial	1		1
Agent accueil et état civil	C/B	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur	1		Rédacteur	1		1
Agent accueil-services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,9		Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,9		0,9
Agent accueil-services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2		Adjoint administratif territorial	1		1
Chargé du CCAS et des services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif territorial principal de 2ème class	0,8		0,8
Assistante administrative du Roudour - Spectacles vivants professionnels	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		1
Assistante administrative en urbanisme	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,5		Adjoint administratif territorial	0,5		0,5
				13,4			9,2	3	12,2
FILIERE TECHNIQUE									
Directeur des services techniques	A	Ingénieur	Ingénieur principal	1		Ingénieur principal	1		1
Adjoint au directeur des services techniques chargé des espaces publics	C/B	Adjoint technique territorial	Technicien principal de 1ère classe	1		Adjoint technique territorial	1		1
Adjoint au directeur des services techniques chargé de l'urbanisme et de la sécurité	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	1		Technicien principal de 1ère classe	1		1
Chef d'équipe entretien et maintenance des bâtiments communaux	C	Adjoint technique territorial	Technicien principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Chef d'équipe espaces verts	C	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise principal	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Secrétaire des services techniques	C	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise principal	1		Agent de maîtrise principal	0,8		0,8
Agent d'entretien des espaces publics	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	8		Adjoint technique principal de 1ère classe	6		6
Agent d'entretien des espaces publics	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	6		Adjoint technique territorial	3	1	4
Agent polyvalent de maintenance des bâtiments communaux	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	4		Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Gestionnaire des équipements sportifs de la commune	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	5		Adjoint technique principal de 1ère classe	1,9	1,8	3,70
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	0,86		0,86
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	3		Adjoint technique territorial		1,37	1,37
Agents polyvalents service enfance jeunesse	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	4		Adjoint technique territorial		1,64	1,64
Technicien du spectacle	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique territorial		1	1
				39			20,56	6,81	27,37
FILIERE CULTURELLE									
Responsable de la médiathèque	B/A	Assistant de conservation	Bibliothécaire	1		Bibliothécaire	1		1
Agent médiathèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1		Adjoint du patrimoine	1		1
Agent médiathèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1		Adjoint du patrimoine	0,7		0,7
				3			2,7	0	2,7
FILIERE SOCIALE									
ATSEM	C	ATSEM principal de 2 ème classe	ATSEM principal de 1 ère classe	5		ATSEM principal de 1 ère classe	2,1		
ATSEM (bilingue)	C	ATSEM principal de 2 ème classe	ATSEM principal de 1 ère classe	1		ATSEM principal de 2 ème classe			
				6			2,1		
FILIERE SPORTIVE									
Responsable du service sport	B	Educateur sportif	Educateur sportif principal de 1ère classe	1		Educateur sportif principal de 1ère classe	1		1
				1			1		1
FILIERE ANIMATION									
Coordinateur(ice) enfance, jeunesse et éducation	B	**Animateur principal de 2ème classe**	**Animateur principal de 1ère classe**	1	**Création de poste de poste en Cat B ou Cat A en filière administrative**				
~~Adjointe à la responsable du SEJ coordinatrice structures jeunesse et directrice ALSH~~	~~B~~	~~Animateur~~	~~Animateur principal de 1ère classe~~		**Suppression**	Animateur principal de 2ème classe	1		1
Référent inclusion et directrice adjointe ALSH	B	Animateur	Animateur principal de 1ère classe	1		Animateur	0,8		0,8
Responsable structure jeunes	C/B	Adjoint d'animation	Animateur principal de 1ère classe	1		Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1		1
Animateur(ice)s structure jeunes, péri-scolaires et ALSH	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	4		Adjoint d'animation	1,9	1	3,34
				7			4,7	1	6,
				69			40,26	13	53,

Total : 45 fonctionnaires
14 contractuels

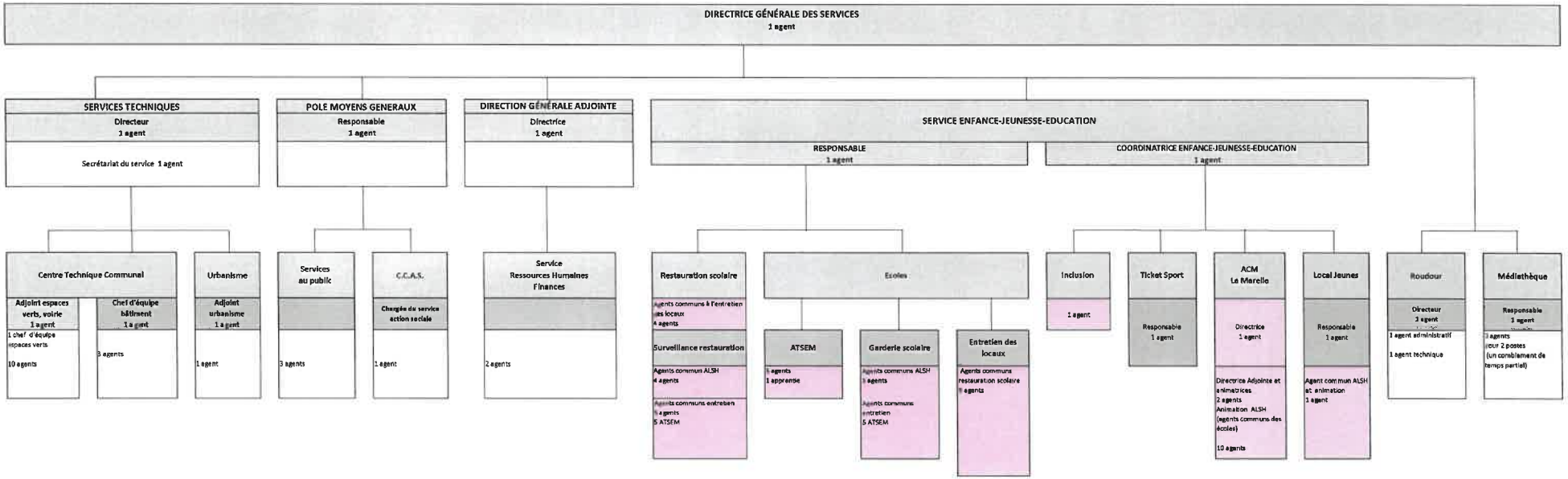
Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE

MAIRIE
DE
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Ville de Saint-Martin-des-Champs

Proposition d'organigramme du personnel

Annexe 2



Agents affectés à plusieurs services

Plus (non compris dans les effectifs) :
1 agent en disponibilité

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251202-202574-DE